



Capacité Médecine et biologie du sport

Diplôme Capacité Médecine

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Médecine et biologie du sport

Capacité de Médecine et Biologie du sport en partenariat avec

CLERMONT-FERRAND - GRENOBLE - LYON - SAINT-ÉTIENNE.

Module 1 : Physiologie de l'exercice - pathologies de croissance

Module 2 : Traumatologie médicale et chirurgicale

Module 3 : Cardiologie - Physiologie de l'exercice

Module 4 : visite de non contre-indication - Traumatologie du genou

Module 5 : Traumatologie - Vieillesse - Dopage - Nutrition - Handicap

Module 6 : Pathologie digestive - Urgence - Médecine montagne

Module 7 : Réentraînement et pathologies chroniques

Pour qui ?

Conditions d'admission

Pour pouvoir s'inscrire en Capacité il faut être titulaire du diplôme permettant l'exercice de la médecine, **c'est-à-dire :**

1) avoir obtenu DES

2) avoir soutenu la thèse

Les étudiants non diplômés au moment de l'inscription doivent fournir **obligatoirement** une attestation de leur U. F. R. d'origine indiquant :

- la date de validation complète du 3ème cycle (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)

- la date de soutenance de thèse (**avant le 31 décembre de l'année de l'inscription**)

Pour pouvoir poursuivre leur scolarité, ils devront impérativement remplir les deux conditions indiquées ci-dessus

L'inscription en vue de la préparation d'une capacité est subordonnée à la réussite à un **examen probatoire** comportant des épreuves écrites et un entretien.

Envoyer un CV et une lettre de motivation au coordonnateur : Pr. P.EDOUARD

Programme

Enseignement :

- > **120 h réparties en 7 modules** d'enseignement théorique,
- > **Formation Pratique** : 30 vacances ou demi-journées portant sur
 1. des travaux pratiques – travaux dirigés
 2. du suivi de consultations
 3. des manifestations sportives
 4. des congrès ou colloques de médecine du sport

Examen : Il comprend :

1- Un examen probatoire - **novembre 2021**

A 11h pour l'examen écrit de 30 minutes au Domaine Rockefeller - **note 10/20**

A partir de 14 h sur le site de Lyon - entretien motivationnel ORAL de 10-15 minutes - **note 10/20**

Une note inférieure à 20/40 à l'examen probatoire est éliminatoire.

2- Un examen terminal

Première partie : Examen écrit 2 heures (2 sessions annuelles en juin et en septembre)

Comprend 7 questions notées sur 80 et réparties en 4 modules :

- > 2 questions de Biologie et Physiologie notées sur 20 (10+10)
- > 2 questions de Traumatologie notées sur 30 (15+15)
- > 2 questions sur les aspects médicaux et/ou réglementaires notées sur 20 (10+10)
- > 1 question Urgence notée sur 10

La moyenne à chaque groupe de questions est nécessaire pour valider l'examen.

Le bénéfice de toute note au dessus de la moyenne pour chaque groupe de questions pourra être conservé sur 2 années universitaires.

Deuxième partie : Validation des 30 vacances de Médecine et Traumatologie, Manifestations sportives et Congrès selon cahier de stage, à réaliser avant le **30/09/2021**. Les TD et TP peuvent faire partie des vacances (validation de 10 vacances au maximum).